AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-6-5-8032-783

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. ~~92.28.72~~ 92.41.42

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

Régisseur de recettes de la D.D.A.

C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 7 - 30 avril 1980

VIGNE

OIDIUM -

Dans les vignes de Carignan et autres cépages sensibles, où cette maladie s'est manifestée au cours de l'année 1979, il convient de prévoir un renforcement de la lutte contre l'Oïdium :

1) A l'aide de poudrages à base de soufre :

a/ dès le stade 3/5 feuilles étalées
b/ au moment de la floraison
c/ un mois après floraison.

Des traitements complémentaires peuvent être effectués

2) A l'aide de pulvérisations à base :

. de soufre micronisé mouillable - dose homologuée 12 kilos/hectare de produit commercial

. de fenarimol (Rubigan) - dose homologuée 0,3 litre/hectare de produit commercial

. de triadiméfon (Bayleton 5) - dose homologuée 1 kilo/hectare de produit commercial

La cadence des pulvérisations est de 10 à 14 jours selon les spécialités choisies, donc beaucoup plus soutenue que celle retenue pour les poudrages.

Le recours aux produits soufrés s'impose lorsque la végétation est peu développée. Le choix s'élargit à partir du moment où l'on compte 5 à 8 feuilles par sarment. Les anti-oïdium dotés d'un pouvoir de pénétration assurent alors une protection dont la rémanence est indifférente aux pluies et périodes ventées survenant après leur mise en place.

Les traitements précoces exigent un matériel adapté et le plus souvent une réalisation manuelle.

MILDIOU -

La germination des oeufs d'hiver a été constatée à Montpellier dès le 18 avril. Les fortes pluies survenues les 15 et 16 avril autorisent à souligner le fait.

La végétation fort irrégulière en ce printemps, n'a cependant pas encore atteint le plus souvent un stade sensible. Les cépages précoces tels que l'Aramon, le Grenache et les vignes inondées où les sagates n'ont pas été éliminées sont exposées à constituer des foyers.

Il convient donc de procéder à la suppression des sagates intempestives.

Un prochain bulletin fera le point de la situation.

P357

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - Nº d'inscription P.P. : 531 A.D.

.../...

ALTISES -

Ces ravageurs du feuillage sont signalés dans diverses localités héraultaises. Leurs attaques sont toujours très variables d'un tènement à l'autre. En cas de pullulations des traitements à base de lindane sont efficaces. Plusieurs applications successives peuvent être nécessaires du fait de l'échelonnement des sorties et des pontes.

ARBRES FRUITIERS

OIDIUM -

La cadence de traitement doit être maintenue sur pêchers, abricotiers et nectariniers.

On utilisera de préférence les spécialités déjà citées le 25 février.

N.B. - Sur pommiers on réduira les doses de soufre à l'hectare pour ne plus dépasser 500 à 600 g par hectolitre d'eau.

Les spécialités anti-oïdium conseillées pour les fruits à noyau sont également valables (voir notre note N° 4 du 6 mars).

CULTURES LEGUMIERES

ASPERGE

ROUILLE -

Les premiers foyers sont visibles dans les jeunes plantations, au pied des tiges. La lutte doit être entreprise dès maintenant dans les aspergeraies non en production, à l'aide de manèbe (1,6 kg/hectare).

ACCIDENTS -

Des mortalités sont signalées notamment dans l'Uzège. Les plateaux de griffes pourrissent. Il s'agit le plus souvent de dommages de Fusarioses consécutifs à des asphyxies racinaires.

POMMES DE TERRE

NOCTUELLES -

Des dégâts sont constatés en région nîmoise. Il convient d'effectuer les traitements de protection (voir bulletin précédent dans le chapitre "Vigne").

ALTERNARIA -

Les conditions climatiques sont favorables à une brutale apparition de la maladie.

La protection peut être assurée grâce à des fongicides organo-cupriques, ou organiques du type folpel, mancozèbe, manèbe...

TOMATES

MALADIES BACTERIENNES -

Leur apparition est à redouter dans les cultures sous abris. Il importe d'adopter les mesures suivantes :
- fumures azotées réduites
- aération la plus large possible
- pulvérisations de spécialités organo-cupriques du type "Cuprosan".

Les maladies évoquées provoquent des coulures et des dépréciations de récolte, ainsi que des flétrissements plus ou moins rapides de plantes entières.

l'INGENIEUR en CHEF d'AGRONOMIE
CHEF de CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 30 avril 1980 - 1200 exemplaires